

# Une production viticole 2023 estimée à 47 millions d'hl

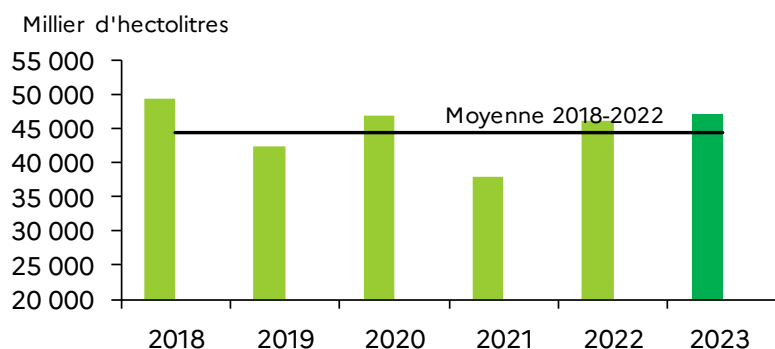
Selon les estimations établies au 1<sup>er</sup> novembre, la production viticole française s'élèverait en 2023 à près de 47 millions d'hectolitres, soit un niveau supérieur de 2 % à celui de 2022 et de 6 % à la moyenne 2018-2022.

Alors que les vendanges sont achevées, la situation dans les différents vignobles est contrastée. Le repli de la production dans le Bordelais, le Sud-Ouest, Sud-Est et en Languedoc-Roussillon est confirmé. Ailleurs, la situation est favorable, notamment en Champagne, Charentes et Bourgogne.

## Production nationale : une année 2023 au-dessus de la moyenne quinquennale

Au 1<sup>er</sup> novembre, la production viticole française 2023 est estimée à près de 47 millions d'hectolitres, un niveau supérieur de 2 % à celui de l'an dernier et de 6 % à la moyenne 2018-2022. La situation est cependant contrastée selon le type de vins. Ainsi, la production de vins AOP augmente de 3 % sur un an et atteint un record pour les vins d'eaux de vie (+ 18 %). Dans le même temps, la production de vins IGP diminue de 8 %.

Figure 1 : production nationale viticole estimée au 1<sup>er</sup> novembre 2023



Sources : Agreste pour 2023, Agreste-Douanes pour années antérieures

Figure 2 : estimation de récolte viticole au 1er novembre 2023

Catégories de vins	Moyenne 2018-2022	2022	2023	2023/2022	2023/Moyenne 2018-2022
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Vins AOP	19 327	19 597	20 214	3	5
Vins pour eaux-de-vie	9 652	10 299	12 135	18	26
Vins IGP	12 291	12 750	11 688	-8	-5
Autres vins (dont vins sans IG)	3 267	3 412	3 129	-8	-4
<b>TOTAL VINS</b>	<b>44 536</b>	<b>46 058</b>	<b>47 166</b>	<b>2</b>	<b>6</b>

Sources : Agreste pour 2023, Agreste-Douanes pour années antérieures

## Production régionale : une situation contrastée

Alors que les vendanges sont achevées, la production viticole augmente dans de nombreux bassins, mais recule dans le Bordelais, le Languedoc-Roussillon, le Sud-Ouest et Sud-Est.

En **Champagne**, le poids des grappes atteint un niveau record. Malgré les tris pour écarter les grappes touchées par le Botrytis, la production dépasse de 16 % le niveau de 2022 et de 47 % celui de la moyenne quinquennale. Des mises en réserve vont être réalisées.

En **Bourgogne**, la production est comparable à celle record de 2018, notamment pour les vins blancs. Le Botrytis a occasionné peu de dégât. Certains départements vont constituer des réserves. Dans le **Beaujolais**, les dernières vendanges se sont déroulées sous la chaleur. La production est d'un bon niveau, malgré quelques orages de grêle. La production de l'ensemble du vignoble Bourgogne-Beaujolais serait nettement supérieure à l'an dernier et à la moyenne quinquennale (respectivement + 12 % et + 22%).

En **Alsace**, les vendanges les plus tardives se sont terminées en octobre. Malgré la présence d'oïdium, la production est supérieure à celle de 2022 (+ 5 %), mais en léger retrait par rapport à la moyenne 2018-2022 (- 3 %).

En **Savoie**, les vendanges se sont achevées en octobre avec une récolte au niveau de l'an dernier et de la moyenne quinquennale. Dans le **Jura**, la récolte s'annonce nettement supérieure à celle de 2022 et à la moyenne quinquennale (respectivement + 35 % et + 64 %), se rapprochant du niveau record de 2018.

Dans le **Val de Loire**, les tris pendant les vendanges pour écarter les grappes touchées par le Botrytis ont réduit un peu le potentiel de production. Après deux années de faibles récoltes, la production dépasse néanmoins celle de l'an dernier et de la moyenne quinquennale (+ 14 %).

Dans les **Charentes**, grâce à des conditions météo favorables jusqu'aux vendanges (températures élevées tardives, précipitations suffisantes), une récolte exceptionnelle est confirmée (+ 18 % sur un an), dépassant celle record de 2020. Des mises en réserve seront réalisées.

Dans le **Sud-Ouest**, la sécheresse et l'échaudage en fin d'été, en plus du mildiou, de l'oïdium et de la grêle des mois précédents, conduisent à une production en net retrait par rapport à l'an dernier et à la moyenne quinquennale (respectivement - 9 % et - 21 %). Le Lot serait le département le plus touché avec une demi-récolte.

Dans le **Bordelais**, les vendanges des cépages à vins rouges s'achèvent. Les volumes pour les vins blancs sont corrects alors que ceux des rouges sont variables selon les zones, conséquence des attaques de mildiou. La production globale du bassin est inférieure de 7 % à celle de 2022, et de 15 % par rapport au niveau moyen

2018-2022.

En **Languedoc et Roussillon**, la sécheresse conduit à une production en retrait de 10 % comparée à celle de 2022 et de 5 % à la moyenne quinquennale. L'irrigation a néanmoins permis de limiter les effets de la sécheresse. La situation est très contrastée dans l'Aude où les rendements sont élevés dans la partie méridionale alors qu'ils sont faibles ailleurs. Seul le Gard a une production supérieure à 2022 et à la moyenne quinquennale.

En **Corse**, les vendanges se sont terminées tardivement. La production viticole est confirmée en nette hausse sur un an et en moyenne quinquennale (respectivement + 11 % et + 12 %), la plus élevée des dix dernières années.

Dans le **Sud-Est**, la canicule amoindrit la production, en baisse sur un an (- 5 %) et proche de la moyenne quinquennale. Le mildiou, la sécheresse et la grêle ont aussi pesé.

**Figure 3 : estimation de récolte par vignoble au 1er novembre 2023 (\*)**

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moyenne 2018-2022	2022	2023	2023/2022	2023/Moyenne 2018-2022	Moyenne 2018-2022	2022	2023	2023/2022	2023/Moyenne 2018-2022
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Champagne***	2521	3186	3707	16	47	2 214	2 976	3 361	13	52
Bourgogne - Beaujolais	2255	2468	2757	12	22	2 137	2 360	2 560	8	20
Alsace	1026	952	999	5	-3	985	924	971	5	-1
Savoie	108	107	109	1	1	93	92	93	1	0
Jura	82	100	135	35	64	78	96	128	33	63
Val de Loire	2549	2489	2906	17	14	2 022	2 001	2 323	16	15
Charentes	9747	10419	12344	18	27	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3297	2865	2593	-9	-21	993	890	703	-21	-29
Bordelais	4881	4447	4130	-7	-15	4 566	4 140	3 821	-8	-16
Languedoc-Roussillon	11941	12663	11346	-10	-5	2 337	2 171	2 389	10	2
Corse	324	327	363	11	12	91	94	97	3	7
Sud-Est	5173	5401	5147	-5	-1	3 324	3 369	3 264	-3	-2

(\*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble. Par exemple, la Corse est représentée par la Haute-Corse.

(\*\*) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(\*\*\*) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

Sources : Agreste pour 2023, Agreste-Douanes pour années antérieures

**Laurent Bernadette, Maurine Lousteau**  
SSP - SDSAFA/BSVAE

## Sources, définitions et méthodologie

Les prévisions de récolte pour 2023 ont été arrêtées au 1<sup>er</sup> novembre. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production viticole de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2022.

AOP : appellation d'origine protégée ; IG : indication géographique ; IGP : indication géographique protégée

### Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:

Août - septembre - octobre- novembre

## Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)